

ANNÉE SCOLAIRE 2014-2015

Madame, Monsieur,

Afin de bien préparer la rentrée, nous vous remercions de lire avec attention les informations suivantes.

I. RÉUNION D'INFORMATION POUR LES NOUVELLES FAMILLES

Cette réunion est organisée par la Direction du Collège et le Comité d'accueil de l'Association des Parents d'Élèves, (A.P.E). Elle a pour but de vous présenter l'école ainsi que son fonctionnement habituel. **La présence à cette réunion des nouveaux parents est importante.** Si vos enfants n'ont pas eu l'opportunité de visiter les locaux (élémentaire ou maternelle), ils pourront le faire à l'issue de la réunion.

**Elle aura lieu le JEUDI 21 août 2014 à 16 h 30
Dans l'auditorium du Grand Collège, au 4635, Queen Mary à Montréal.**

II. LA RENTRÉE SCOLAIRE est fixée au : **MARDI 26 août 2014**, selon l'horaire suivant:

| Classes de l'école élémentaire - Le rendez-vous est fixé sous le préau de l'élémentaire | Classes de l'école maternelle - Le rendez-vous est fixé dans la cour de la maternelle |
|--|--|
| CM2 à 9 h | Grande section (G.S.) à 13 h 30 |
| CM1 à 9 h 30 | Moyenne section (M.S.) à 14 h |
| CE2 à 10 h | |
| CE1 à 10 h 30 | |
| CP à 13 h | |
| • Les classes du primaire finissent à 15 h | • Les classes de GS finissent à 15 h • Les classes de MS finissent à 15 h 10 |

➤ **Les services de garde et repas chaud fonctionneront dès ce jour.**

III. SERVICE DE GARDE ET SERVICE DE REPAS :

Pour tout le primaire (maternelle et élémentaire), le service de garde fonctionne du lundi au vendredi, de 15 h à 18 h. Le fonctionnement général est indiqué dans le contrat de services éducatifs 2014-2015. La personne responsable est madame Evelyne Fougéroux : 514-735-6579 # 281.

• Service de repas froid (boîte à lunch) :

Chaque enfant apporte sa boîte à lunch **avec ses couverts**. Il n'y a pas de possibilité de réchauffer les aliments. Pour des raisons de sécurité, nous vous demandons de ne pas mettre d'aliments susceptibles de contenir des arachides ou des noix et de ne pas mettre de contenant en verre. L'école encourage les parents à préparer des lunchs équilibrés.

• Service de repas chaud (uniquement au primaire)

- **Si votre enfant n'est pas inscrit au service de garde ou repas chaud, le tarif « occasionnel » sera appliqué jusqu'à l'inscription de l'enfant.**
- **De plus aucune modification de contrat de service de garde / repas chaud ne sera acceptée après le 5 septembre 2014**

IV. ACTIVITÉS PARASCOLAIRES

Le document d'inscription est disponible sur notre site.
Le responsable des activités est M. Sébastien Iratchet : 514-835-0923

V. MANUELS SCOLAIRES et CAHIERS

Nous vous invitons à consulter les listes des manuels et suggestions des fournisseurs sur notre site.



VI. FICHE D'IDENTIFICATION

Toute modification (téléphone, adresse) ou renouvellement (carte d'assurance maladie, visas...) en cours d'année doit être impérativement signalée au secrétariat.

VII. ATTESTATION DE SANTÉ

Elle doit être remplie pour tous les élèves et remise impérativement au secrétariat.
Si votre enfant a des problèmes de santé (asthme, allergies...) vous devez contacter, dès la rentrée, la responsable de l'infirmerie.

VIII. RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Vous le trouverez dans l'agenda de votre enfant. Cet agenda, offert par le collège, sera distribué par l'enseignant à la rentrée. Vous devez le lire attentivement et le signer. Il est également consultable sur notre site www.cimf.ca.
Ce règlement intérieur fait partie intégrante de l'engagement contractuel entre la famille et le Collège.

IX. TENUE VESTIMENTAIRE

Le jour de la rentrée comme durant toute l'année scolaire, les élèves doivent se présenter au Collège dans une tenue vestimentaire conforme au règlement intérieur, munis de leurs affaires scolaires.

X. CONTRAT DE SERVICES ÉDUCATIFS

Le contrat de services éducatifs est consultable sur notre site sous la rubrique "Inscription – Contrat de services éducatifs"

Nous vous demandons d'en prendre connaissance dans sa totalité. Il fait partie intégrante de l'engagement contractuel entre la famille et le Collège. Vous devez impérativement retourner aux services comptables le contrat de services éducatifs au complet dûment rempli et signé.

Pour des raisons de sécurité, et conformément à la réglementation municipale, il est strictement défendu de pénétrer avec un véhicule dans les impasses DORNAL et FULTON. La police municipale effectue régulièrement des interventions.

L'équipe éducative de l'école primaire vous souhaite de très bonnes vacances et reste à votre service pour toute question relative à la scolarisation de votre enfant. Elle lui souhaite, d'ores et déjà, une excellente année scolaire au Collège International Marie de France.

Jean-Michel Lonjou,

Dominique Egée,

Marie Bouchet,



Directeur du 1^{er} degré

Assistante de direction

Secrétaire à la maternelle